

LA PAIX!

Les Alliés ont accepté, mardi, la capitulation du Japon

La paix est revenue dans tout l'univers

Une autre date s'est inscrite dans l'histoire du monde — 14 août 1945 — alors que le Japon a accepté les termes de reddition imposés par les Alliés, mettant fin ainsi à la seconde grande guerre.

* * *

Le général Douglas MacArthur a été désigné par le président Truman pour administrer le Japon, comme commandant suprême allié.

* * *

Pour la première fois de sa vie, l'empereur du Japon, Hirohito a adressé la parole à ses sujets par radio. Il a attribué sa défaite à la bombe atomique et prétendu qu'il avait entrepris la guerre sans dessein de conquête, mais avoué que sans la capitulation, c'était la ruine.

* * *

L'Etoile Rouge, organe de l'Armée russe a publié le commentaire suivant : Les bases de la paix et de la sécurité en extrême Orient et dans le Pacifique sont maintenant posées.

* * *

La joie est grande, dans le monde entier, au moment où la paix est rendue, enfin, à tous les peuples, au moment où cesse partout, en Orient comme en Occident, le fracas des batailles qui ont ravagé tant le pays depuis près de six années. Nous rendons grâce à la Providence d'avoir donné la victoire aux armées alliées et d'avoir abrégé la lutte, qui, dans le Pacifique, semblait devoir se prolonger encore assez longtemps.

Et nous n'oublierons pas nos morts. Nous avons contracté à leur égard une lourde dette de gratitude.

Enfin, il faut demander à la Providence d'éclairer les hommes d'Etat, pour qu'ils trouvent les moyens d'éloigner des nations le spectre de la guerre et des horreurs que promettent les engins de destruction dont on disposera dans l'avenir.

La gasoline n'est plus rationnée

L'abolition de ce rationnement a été annoncée mercredi par le ministre des Munitions — Les restrictions sur l'utilisation de l'huile à chauffage disparaissent également.

OTTAWA 15. — Le ministre des Munitions, l'hon. C.-D. Howe, a annoncé cet après-midi que le rationnement de la gasoline est aboli au Canada et que ce décret entre en vigueur immédiatement.

Le premier avril 1942, dit M. Howe, "le rationnement de la gasoline fut imposé au Canada comme mesure de guerre. Grâce à une organisation prudente et à la coopération du public en général, nous avons répondu aux besoins des forces armées et des industries de guerre essentielles. En même temps, nous avons cherché à accorder à nos automobilistes

autant d'essence possible mais nos réserves ont diminué à un niveau dangereusement bas. L'essence a toujours été rationnée d'après les réserves et les besoins.

L'huile à chauffage

"Grâce à cette organisation, je suis heureux d'annoncer que nous avons terminé la guerre contre le Japon d'une telle manière qu'il est possible de discontinuer le rationnement de l'essence et d'enlever toutes les restrictions sur l'usage de l'huile à chauffage.

"Le régisseur du pétrole transmet actuellement des directives à l'industrie du pétrole de telle sorte qu'il est dès maintenant possible de vendre de l'essence sans coupon de rationnement. Les autres restrictions, comme celles sur la qualité de l'essence, disparaîtront dès que la situation le permettra."

Assemblée générale annuelle de la Caisse Populaire de Makamik

Dimanche, le 29 juillet, avait lieu à Makamik, à 2 heures p.m. l'assemblée générale annuelle de cette intéressante caisse, à 2 heures précise, à la demande de l'assistance pas très nombreuse, mais des plus intéressées, M. Samuel Audette, représentant l'Union Régionale des Caisses Populaires Desjardins de l'Ouest Québécois, occupait le fauteuil présidentiel et ouvrit l'assemblée en invitant le conseil d'administration de faire son rapport pour l'année fiscale se terminant au 31 mai 1945.

Mlle Rose-Hélène Lépine, Secrétaire-Gérante, agissant au nom du bureau de direction, fit part à l'assemblée qu'au cours de la présente année, il est entré dans la caisse de Makamik une somme de \$364,350.13, se répartissant comme suit : \$380.51 en parts sociales et \$333,343.31 en épargne.

Les bénéfices de l'année s'élevèrent à la jolie somme de \$2,467.75 contre \$1,150.05 de dépenses ; un intérêt de 2% fut payé sur les dépôts à l'épargne et 4% sur les parts sociales ; un montant de \$218.83 fut versé au fond de réserve ; \$136.43 au fond de prévoyance ; \$61.64 au fond de surplus et \$33.31 au fond d'éducation.

Caisse Millionnaire

Depuis le début des opérations, il est entré en cette caisse \$1,335,712.95 ; actuellement l'actif est de \$73,405.85 ; 312 sociétaires en font partie, avec 299 déposants et 53 emprunteurs.

Augmentation de l'année

Capital Social, \$220.76 ; Epargne, \$19,447.16 ; Prêts, \$6,109.45 ; Sociétaires, 37.

Officiers sortant de charge

Au conseil d'administration : M. Ena Boisclair, M. Maurice Bacon.

Au conseil de surveillance : M. Théodore Lagacé.

A la Commission de crédit : M. Rémi Auger.

Tous furent réélus à l'unanimité.

Sincères félicitations à cette intéressante caisse populaire et lui souhaitant plein succès ainsi qu'à ses officiers.

COMMUNIQUE.

Condamné

Ayant avoué sa culpabilité à l'accusation d'avoir acheté de l'essence sans coupons et de plus d'avoir eu en sa possession de faux coupons d'essence, M. Omer Héroux, de Rouyn, a été condamné à une amende de \$50 et aux frais.

COURSES DE CHEVAUX SUR LA PISTE D'AMOS

Plus de mille personnes ont assisté dimanche le 5 août aux grandes courses de chevaux qui ont eu lieu sur la nouvelle piste d'Amos. On y remarquait la présence de 25 chevaux dont les propriétaires avaient parcouru de longues distances pour venir y prendre part. C'est ainsi que l'on a pu voir des amateurs de course venus de Earlington Ontario, Noranda et La Sarre.

Voici les résultats des quatre courses comprenant trois épreuves chacune :

Classe de 2.30 — Bourse de \$125.

1er : Many Davenport, A. Legault & Cie d'Amos, propriétaire ; 2e, Huguehot, E. Bélanger, de La Sarre, propriétaire ; 3e Master-

ville King, Roger Roy, La Sarre, propriétaire ; 4e Prince Gratton, Théodore Charette, d'Amos propriétaire.

Classe de 2.28 — Bourse de \$125.

1er Bodey Watt, W. Paiement, d'Earlington Ont. propriétaire ; 2e Wilkie Harvester, Frank Sigouin, d'Amos propriétaire ; 3e Josedale Wothe, Emery Roy, Béarn propriétaire ; 4e Green Scott, Gérard Sigouin, Amos propriétaire ; 5e Edward Key, E. Marcotte de St-Félix propriétaire.

Classe de 2.18 — Bourse de \$125.

1er Boreen Harvester, W. Paiement, Earlington Ont., propriétaire ; 2e Miss Warwick, L.-J. Thériault, Earlington Ont., propriétaire ; 3e Mister Lee, Roger Paiement, Earlington, Ont., propriétaire ; 4e Billy C. Gratton, Moïse Mailhot, La Sarre, propriétaire ; 5e Arthur Gratton, Armand Ayotte, Amos, propriétaire.

Classe des meilleurs chevaux

1er Imperial Gratton, W. Paiement, Earlington, Ont., propriétaire ; 2e Lee Oliver, P. Grenier, Noranda, propriétaire ; 3e Peter Dulong, W. Paiement, Earlington, Ont., propriétaire.

D'ici la fin de l'été, les meilleurs chevaux du grand circuit du nord du Québec et de l'Ontario, se rencontreront sur notre piste d'Amos à une date que nous vous annoncerons plus tard.

Deux ans de pénitencier à un voleur de pneus

Aux grands maux les grands remèdes. Voilà pourquoi, la semaine dernière alors qu'il siégeait à Val d'Or, l'honorable Juge Félix Allard d'Amos a condamné à deux années de pénitencier Sylvio Paquin de Val d'Or qui a plaidé coupable à l'accusation d'avoir volé à Senneterre deux pneus qu'il a enlevés de l'automobile de M. Gérard Lacasse d'Amos, ingénieur divisionnaire de la Voirie.

Comme préambule à l'imposition de cette sentence, le savant magistrat a déclaré qu'il désirait se montrer plutôt sévère à l'égard de l'accusé, dans le but de faire un exemple et de protéger la société contre les déprédations de malfaiteurs qui ne se gênent pas pour faire main-basse sur tous les pneus qu'ils rencontrent sur leur route. En vertu du rationnement du caoutchouc, le pneu pour certaines gens semble posséder tout l'attrait du fruit défendu et l'automobiliste de-

(suite à la page 4)

LA GAZETTE DU NORD

Journal hebdomadaire
Édité par la Publicité Régionale

Administrateur : Gabriel Grenier
1206 Craig Est, Montréal
Rédacteur en chef : Joseph Duguay

Abonnement : \$1.50 par année

Ce journal est imprimé à
303, avenue Parent, St-Jérôme

Collation des diplômes et distribution des prix

Aux élèves de l'École Normale, sous la présidence de S. E. Mgr DESMARAIS, Evêque d'Amos, le 17 juin 1945

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mlle Gisèle Leclerc. — Prix de chant grégorien. Volumes offerts par M. l'abbé Henri Richard, curé à Vassan. Statue de la S. V. offerte par Mlle Laurette Martin. | Prix de gymnastique. Volumes offerts par Mlle Marguerite Turgeon, prés. de la J.E.C. à l'E. N. |
| Mlle Adrienne Roy. — Prix de langue seconde. Volumes offerts par Mlle J.-A. Lainesse. | Mlle Paule Fortin. — Prix de bonne tenue. Volumes offerts par M. A. Drouin. |
| Mlle Alette Ladouceur. — Prix d'analyse grammaticale. Volumes offerts par M. l'abbé A. Marion, curé à La Reine. | Mlle Gilberte Adam. — Prix d'application. Volumes offerts par Mgr Dudemaine, curé à la cathédrale d'Amos. |
| Mlle Jeanne Bourassa. — Prix de dessin. Volumes offerts par M. l'abbé Napoléon Lévesque, curé de Ste-Rose-de-Poulares. | Mlle Laura Petitclair. — Prix de coupe et de confection. Volumes offerts par M. le docteur Bourgault. |
| Mlle Jacqueline Veillette. — Prix d'application. Volumes offerts par M. l'abbé Gaspard Forest, curé à Val d'Or. | Mlle Aline Brouillette. — Prix d'ordre. Volumes offerts par Mgr Dudemaine, curé à la cathédrale d'Amos. |
| Mlle Jeanne d'Arc Martel. — | Mlle Noëlla Gravel. — Volumes offerts par M. le docteur Bourgault. |



Voici votre baguette de fée pour faire du lait

Dit Elsie: "Peu importe où vous habitez — vous pouvez quand même avoir du lait! Mettez simplement du Lait en Poudre KLIM dans de l'eau, fouettez avec une batteuse à oeufs et — presto! — vous avez exactement la quantité de lait nourrissant qu'il vous faut pour tout ce qui demande du lait."

Toute la crème y est!

KLIM est du lait complet pasteurisé, sous forme de poudre. Seule, l'eau naturelle en a été retirée. Toute la crème et tous les éléments nutritifs du lait frais pasteurisé y sont conservés.

Le lait fait avec le KLIM se garde aussi bien que le lait liquide frais, mais en ne préparant chaque fois que ce dont vous avez besoin, vous pouvez toujours avoir du lait frais.

Et le KLIM, lait complet en poudre, reste frais longtemps après que la boîte scellée sous atmosphère inerte a été ouverte. Il est toujours pratique.

THE BORDEN COMPANY LIMITED
Dry Milk Division - Toronto 4, Ont.



PRIX SPECIAUX AU COURS ELEMENTAIRE, 1ère ANNEE "A"

- Mlle Lucile Albert. — Prix de succès. Volumes offerts par M. l'abbé Gaspard Forest, curé à Val d'Or. Prix de pédagogie offert par M. Gilles Desmarais, Professeur à l'École Normale. Prix d'anglais offert par Mlle Thérèse Gosselin.
- Mlle Fabiola Godard. — Prix de français offert par M. l'abbé Emile Boutin, curé à Destor.
- Mlle Reine-Aimée Carrière. — Prix de dessin offert par Mlle Simone Parenteau.
- Mlle Madeleine Alarie. — Prix d'histoire littéraire offert par M. l'abbé Albert Morasse, Supérieur au Séminaire d'Amos.
- Mlle Gisèle Bégin. — Prix d'histoire du Canada offert par M. l'abbé Henri Paré, curé à St-Félix.
- Mlle Fernande Martin. — Prix de composition française. Volumes offerts par M. l'abbé Henri Paré, curé à St-Félix.
- Mlle Suzanne Chamberland. — Prix d'histoire offert par la Révérende Soeur Directrice du Pensionnat.
- Mlle Colombe Ladouceur. — Prix de Philosophie. Volumes offerts par Mgr Desmarais, Principal de l'École Normale.
- Mlle Marie-Thérèse Blanchet. — Prix de géographie offert par M. le docteur Sylvestre.
- Mlle Rita Bergeron. — Prix d'instruction religieuse offert par la Révérende Soeur Directrice de l'École Normale.
- Mlle Lévisa Marleau. — Prix d'histoire sainte offert par une amie de l'éducation.
- Mlle Dolorès Fortin. — Prix de politesse offert par M. l'abbé Conrad McDuff, curé à Beaucaanton.
- Mlle Rachel Ducharme. — Prix de musique offert par Mlle Agathe Simard.
- Mlle Pierrette Girard. — Prix de grammaire française. Volumes offerts par M. l'abbé Thomas Marquis, curé à Berry.
- Mlle Monique Godbout. — Prix d'analyse littéraire offert par Mlle Rita Morin.
- Mlle Jeannine Caron. — Prix d'application offert par M. Pierre Gervais.
- Mlle Hélène Legault. — Prix de Mathématique. Volumes offerts par M. Paul Périgny.
- Mlle Alice Lafleur. — Prix de travaux manuels offert par M. Fernand de Repentigny.

COURS ELEMENTAIRE, 1ère ANNEE "B"

- Mlle Gracia Rivard. — Prix de pédagogie offert par M. Gilles Desmarais, Professeur à l'École Normale. Prix de succès offert par M. l'abbé Henri Richard.
- Mlle Jeannine St-Pierre. — Prix d'instruction religieuse offert par Son Excellence Mgr Desmarais, Principal de l'École Normale. Prix de langue française offert par M. McDuff, curé à Beaucaanton.
- Mlle Jeannine Racine. — Prix de philosophie offert par M. Sn Exc. Prix d'analyse offert par Mlle Gabrielle Langevin.
- Mlle Colette Plamondon. — Prix de comptabilité offert par Mlle Rita Latendresse. Prix d'histoire sainte offert par Mlle Noëlla Sills.
- Mlle Solange Proteau. — Prix de composition française offert par Mlle J.-A. Lainesse.
- Mlle Louise Vézeau. — Prix de préceptes littéraires. Volumes offerts par Mlle Thérèse Gosselin.
- Mlle Gislaine Pépin. — Prix de sciences naturelles offert par M. l'abbé H. Richard, curé à Vassan.
- Mlle Thérèse St-Pierre. — Prix d'arithmétique offert par Mlle Madeleine Turmel.
- Mlle Thérèse Turmel. — Prix

- d'agriculture offert par la Révérende Soeur Supérieure de l'École Normale de Nicolet.
- Mlle Huguette Pépin. — Prix de dictée anglaise offert par Mme A. Drouin.
- Mlle Rita Therrien. — Prix d'économie domestique offert par une amie de l'éducation.
- Mlle Simone Massicotte. — Prix de diction française offert par Mgr Dudemaine.
- Mlle Darquise Thibault. — Prix de géométrie. Volumes offerts par Mlle Rita Trotter.
- Mlle Marie-Jeanne Vanier. — Prix de composition anglaise offert par le Rév. Frère René, directeur du collège Roussin, Montréal.
- Mlle Remoza Turmel. — Prix de dessin offert par M. Euclide Marcotte.
- Mlle Jeannine Thérberge. — Prix de chant et de solfège par Mlle Mariette Thibault.
- Mlle Murielle Tremblay. — Prix d'analyse par un ami de l'éducation.
- Mlle Huguette Robitaille. — Prix de sciences naturelles par un ami de l'éducation.
- ELEVES DU COURS PREPARATOIRE QUI SONT PROMUES EN PREMIERE ANNEE**
- Mlle Jeanne-Aimée Rives. — Avec grande distinction, a mérité le prix de succès offert par le Révérend Frère René, Directeur au Collège Roussin.
- Mlle Gemma Cloutier. — Avec grande distinction, a mérité le prix de mathématiques.
- Mlle Alette Plante. — Avec grande distinction, a mérité le prix d'instruction religieuse.
- Mlle Thérèse Roy. — Avec

TUEZ les maringouins

Les maringouins déposent leurs oeufs dans l'eau stagnante, lesquelles éclosent en un essaim de porteurs de germes. Fly-Tox, détruit instantanément cette menace. Procurez-vous une bouteille aujourd'hui.



UNIQUE EN SON GENRE
FLY-TOX
TUE LES INSECTES NUISIBLES

- grande distinction, a mérité le prix d'analyse.
- Mlle Yvette St-Onge. — Avec distinction, a mérité le prix de comptabilité.
- Mlle Jacqueline Demer. — Avec distinction, a mérité le prix d'histoire nationale offert par M. l'abbé Gédéon Champagne.
- Mlle Hélène Arsenault. — Avec succès, prix de version anglaise.
- Mlle Lillianne Maillot. — Avec succès, prix de d'Évangile et de liturgie.
- Mlle Adrienne Bourassa. — Avec succès, prix de géographie offert par Mlle Jacqueline Létourneau.
- Mlle Jeanne Hardy. — Avec succès, prix de bienveillance.
- Mlle Rollande Lambert. — Avec succès, prix de bonne conduite par Mlle Lucia Bergeron.



Les trains à destination et à provenance du nord et de l'est de Québec partiront et arriveront à la GARE CENTRALE de MONTRÉAL

à partir du dimanche, 12 août

Avec l'ouverture de la nouvelle ligne du Canadien National qui relie à la Gare Centrale l'Abitibi, le Saguenay, le Lac St-Jean et autres points au nord et à l'est de la Province de Québec, tous les trains réguliers de voyageurs partant de la Gare de la Rue Moreau ou y arrivant auront désormais pour tête de ligne la Gare Centrale, (au lieu de la Gare de la rue Moreau).

SERVICES AFFECTÉS:

Montréal — Dolbeau — Chicoutimi

Montréal — Senneterre — Noranda

Montréal — Joliette — Shawinigan Falls — Québec

Montréal — Rawdon

Les horaires de ces trains seront aussi modifiés le 12 août.

Pour plus de renseignements s'adresser aux agents du

MS-9F

CANADIEN NATIONAL

Congrès Diocésain de l'U.C.C.

à Amos, mardi, le 21 août 1945

Programme

- 9 h. Messe en la chapelle du collège.
- 10.00 Allocution d'ouverture et rapport des activités de l'année par M. Samuel Audette, Président Diocésain.
- 10.30 Rapport Financier par M. Maurice Perreault, Sec.-Trés.

EN VISITE

Me René Paré, Président général de la Société des Artisans en visite dans le Nord-Québécois

Me René Paré, Président général de la Société des Artisans, sera dans notre région la semaine prochaine. Le distingué président visitera les succursales du district No 20. Il assistera à l'ouverture officielle des succursales de Val d'Or et de La Sarre les 19 et 21 août prochain. Il sera à Amos lundi, le 20 pour une soirée d'étude sur l'Abitibi artisan. Mercredi, le 22, il sera l'hôte de la population de Senneterre. Le Président général sera accompagnée de Me Euclide Desjarlais, directeur de la Société et patron du district.

La population du Nord-Québécois est heureuse de l'honneur qui lui incombe et souhaite la plus cordiale bienvenue aux distingués visiteurs.

NOTES SOCIALES

L'honorable juge Félix Allard et Madame Allard sont de retour de Val d'Or où ils ont passé la semaine à l'occasion du terme de la Cour de Magistrat.

M. J.-A. St-Germain gérant local de Northern Telephone Co. est de retour d'une vacance passée à Rouyn et à Kirkland Lake. M. et Madame Alfred Tardif ainsi que M. et Madame Joseph Turmaine, sont présentement en voyage à Montréal, dans les Cantons de l'Est et la Nouvelle Angleterre.

M. et Madame William Moigher sont de retour d'une vacance passée à Montréal, Sorel et Ste-Agathes-des-Monts.

M. J.-Marc Duchesneau, représentant du Laboratoire Pasteur Limitée de Montréal, passe quelques semaines en Abitibi, dans l'intérêt de cette compagnie.

M. et Madame Frank Blais jr. de Malartic était de passage à Amos au cours de la semaine dernière.

M. Come Lafrenière est de retour d'un voyage d'affaires à Toronto.

M. P.-A. Gervais passe quelques jours à Montréal en voyage d'affaires.

M. Jean-Paul Roy s'est rendu à Montréal la semaine dernière, pour affaires.

M. Roch Bolduc, de St-Raphaël de Bellechasse est en visite chez M. et Madame J.-P. Dulac.

M. Oliva Lavallée, s'est rendu à Val d'Or la semaine dernière en voyage d'affaires.

Funérailles de M. Hubert Morin

Une foule nombreuse et recueillie a rendu samedi le 28 juillet dernier, un pieux et dernier hommage à la mémoire de Monsieur Hubert Morin, de St-Marc de Figuery, Abitibi, décédé subitement le 25 juillet.

Le défunt était âgé de 80 ans. Il vint s'installer à St-Marc il y a 27 ans, avec sa famille où il demeura jusqu'à sa mort. Il était un citoyen très actif, estimé et respecté de tous, et, avantageusement connu dans toute la région. Dans les premières années de la Ville d'Amos située près de St-Marc, il fut l'un de ses conseillers qui ont travaillé ardemment à son progrès. De même par la suite il fut par deux fois élu maire de St-Marc, ou l'on a su apprécier ses talents. Il fut l'un des premiers membres de la Ligue du Sacré-Coeur à St-Marc.

Les funérailles, sous la direction de la maison J.-B. Boutin d'Amos, entrepreneur de pompes funèbres, ont eu lieu samedi matin, le 28 juillet, à 9 heures. Le long cortège formé à sa résidence, précédé du drapeau de la Ligue du Sacré-Coeur, a été accueilli sur la place de l'église par un

groupe de la Ligue. M. l'abbé J.-E. Michaud, curé de St-Marc a fait la levée du corps et chanté le service divin avec diacre et sous-diacre. La chorale de la cathédrale d'Amos, s'est transportée à St-Marc pour y remplir la partie musicale des obsèques. Sous la direction de M. France Brienne a interprété la messe de Requiem de Perosi avec prose de Fabre.

Les porteurs, tous gendres de Monsieur Morin défunt, étaient Messieurs Gérard Magny, Philippe Nolet, Joseph Blouin, Alfred Déry, Jean Fortin, et Wilfrid Branchaud. L'inhumation a eu au cimetière de St-Marc. Le défunt laisse dans le deuil son épouse née Marie Lafamme, ses deux fils MM. Joseph et Hubert Morin, ses filles Mmes Philippe No-

let (Eugénie), Jean Fortin (Joséphine), Hormisdas Leduc (Adéla), Joseph Blouin (Laura), Alfred Déry (Blanche), Wilfrid Branchaud (Adrienne), et Gérard Magny (Julienne); cinq frères dont Edouard demeurant à Buckland comté de Bellechasse, ainsi que Jean Théophile et Alphonse demeurant à Welland, Ontario, Joseph demeurant à Willimantic Connecticut; quatre soeurs dont Obéline soeur Ste-Reine de la Congrégation de Jésus-Marie à Sillery, Mme Pierre Rouillard (Florida), Mme Adéland Larochelle (Joséphine), Mme Adjudor Fontaine (Marie). Il laisse aussi 36 petits enfants, et 9 arrière petit-enfants. M. et Mme Hubert Morin avaient fêté leur nocce d'or en 1938.

(suite à la page 4)

A VOTRE SERVICE

Achat & vente d'obligations

FEDERALES — PROVINCIALES — MUNICIPALES
UTILITES PUBLIQUES ET INSTITUTIONS RELIGIEUSES

St-Onge & Fournier Inc.

J.-C. Alex St-Onge
Président

AMOS

J.-Albert Fournier
Directeur général

- 11.00 La vente des produits agricoles et l'organisation des marchés en Abitibi par M. D. Dampousse, B.S.A.
- 12.00 Diner.
- 1.30 Plan d'orientation agricole d'ici 5 ans par M. J.-H. Gauthier, Agronome Régional.
- 2.15 Electrification rurale et coopérative d'électricité, par M. Albert Rioux, membre de la commission d'électrification rurale.
- 3.00 Pour réaliser l'Union Agricole par M. Samuel Audette.
- 3.20 L'Utilisation des laines produites en notre région; nécessité d'organiser une industrie locale sous forme coopérative ou autres par M. Paul-E. Houtet, Agent d'agriculture du C.N.R.
- 3.45 Le Syndicalisme agricole, par M. Abel Marion, Président Général de l'U.C.C.
- 4.30 Etude et adoption des résolutions.
- 5.00 Election des Officiers.
- 5.15 Conclusions: Son Excellence Mgr J.-A. Desmarais, Evêque d'Amos.
- Les dames et Demoiselles sont cordialement invitées.
- Que le mot d'ordre général soit:
ALLONS TOUS AU CONGRES.

Communiqué

"La Fédération des Scouts catholiques de la Province de Québec tiendra les assises de ses journées fédérales aux Trois-Rivières les 1-2-3 septembre prochain.

"Au cours des sessions, les directives et les mots d'ordre seront donnés à plus de 500 routier et chefs scouts de la province réunis sous la présidence de leur commissaire provincial, M. Esdras Minville.

"Des manifestations, des chants, des danses souligneront le 10ième anniversaire de la Fédération des Scouts de la province.

"Son éminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, l'honorable premier ministre de la Province, M. Duplessis ainsi que plusieurs autres personnalités de la vie canadienne rehausseront cette démonstration de leur présence.

PAINKILLER

EN USAGE DEPUIS PRES DE 100 ANS

Le meilleur remède de famille

SERVEZ-VOUS EN POUR CRAMPES & REFROIDISSEMENTS FAITES-EN USAGE POUR ENTORSES CONTUSIONS ETC

Où est Jos ?



... Il s'inscrit comme donneur de sang

La Croix-Rouge canadienne s'est engagée à fournir 100,000 bouteilles de plasma au cours des prochains 12 mois. Pour remplir cet engagement, elle a besoin de sang—VOTRE SANG.

1,800 donations seront donc demandées aux citoyens de la Province de Québec chaque semaine.

Vous pouvez sauver la vie d'un des nôtres en donnant votre sang à la Croix-Rouge canadienne.

Inscrivez-vous comme donneur de sang à la Croix-Rouge, aujourd'hui même. Les cliniques de la Croix-Rouge accepteront les inscriptions à partir du 13 août. Faites votre part pour aider ceux qui font tant pour vous.

Contribuée par la
BRASSERIE

Dow

MONTRÉAL

D94-QF

Deux ans de...

(suite de la première page)

vient une proie recherchée par une foule de maraudeurs qui ont tôt fait de le laisser en panne en emportant souvent même les roues des véhicules dont ils convoitent les pneus. C'est pour faire cesser cette épidémie que l'hon. juge Allard a imposé la sentence ci-dessus, dans l'espoir que la crainte d'un séjour de deux ans dans les murs de St-Vincent de Paul sera pour plusieurs le commencement... de la sagesse et de l'honnêteté.

A une seconde accusation de vol de trois pneus, cette fois avec roues d'automobiles, au garage privé de Houle Taxi de Val d'Or, Paquin a aussi enrégistré un plaidoyer de culpabilité. Il s'est vu imposer par le juge Allard la même sentence de deux ans. Par égard pour les parents, notamment la femme et la fillette de l'accusé, le président du tribunal a consenti à ce que cette sentence soit purgée concurremment avec la première sentence imposée plutôt qu'à la suite de cette première sentence.

En ce qui concerne le vol des deux pneus de M. Gérard Lacasse, Paquin a incriminé un nommé Pierre Lemelin qu'il a taxé d'être l'instigateur de cet acte criminel. Lemelin qui a depuis disparu de la circulation en notre région est actuellement recherché par la police.

* * *

Cinq ans de pénitencier pour vol avec effraction

Au cours du même terme, l'hon. juge Allard a imposé une sentence de cinq ans de pénitencier à Emery Martineau de Malartic qui s'est déclaré coupable d'avoir pénétré par effraction dans l'Hotel Boutin de Malartic et d'y avoir volé la somme de \$750.00 en argent, au propriétaire de cette hôtellerie.

Une fois le vol commis, Martineau a caché son trésor dans un bocal en verre qu'il a enfoui sous terre aux environs d'une mine du canton Malartic. Plus tard, il a dépensé une bonne partie de cette somme et quand il s'est vu pris il a offert de remettre \$150.00 à M. Boutin et de se mettre à son emploi pour lui rembourser la différence. M. le juge Allard a refusé avec raison de se prêter à cette transaction et dans l'intérêt de la société, il a imposé la sentence de cinq ans au pénitencier de St-Vincent de Paul, à ce financier improvisé dont les méthodes d'enrichissement n'ont rien de commun avec les règles de l'honnêteté. En imposant cette sentence, M. le juge Allard a fait remarquer à l'accusé qu'il pouvait s'estimer heureux de s'en tirer avec cinq ans, vu que le code criminel "Art. 457A" donne au magistrat la latitude de punir ce délit par l'emprisonnement à vie.

* * *

M. Alfred Lepage acquitté honorablement

Un honnête homme a voulu rendre service et s'est vu traduit devant les tribunaux pour répondre à une accusation de recel. Telle est l'histoire de M. Alfred Lepage hôtelier de Rivière Héva.

Il y a quelques semaines, Jean Laprés et Laurent Gaumont se sont présentés chez lui et lui on demandé de déposer dans son hôtellerie une certaines quantités de couvertes et de rideaux qu'ils devaient venir y quérir dans quelques jours. Habitué à rendre des services de ce genre aux nombreux prospecteurs qui

fréquentent cette région minière, M. Lepage n'y vit aucune objection et se rendit à leur désir.

C'est quand la police fit des perquisition chez lui que cet obligeant aubergiste apprit que la marchandise à lui confiée était le produit d'un vol perpétré à la Doriva Gold Mines.

Traduit en cour de magistrat sous l'accusation de recel, M. Lepage a subi son enquête préliminaire au cours de la semaine dernière devant l'hon. juge Allard à Val d'Or. Les explications claires et précises du prévenu non contredites d'ailleurs par le témoignage de Jean Laprés ont permis au président du tribunal de disposer rapidement de cette cause de recel. M. Alfred Lepage a été acquitté honorablement à ce stage à la procédure. L'honorable juge Allard a déclaré que la conduite du prévenu n'avait rien de répréhensible, bien au contraire, il n'était que la vic-

time de Jean Laprés et Laurent Gaumont qui sont accusés de vol et qui subiront leur enquête préliminaire le 4 septembre à Val d'Or.

M. Alfred Lepage était défendu à son enquête préliminaire par Me Charles N. Barbès d'Amos.

* * *

Sous verrous

La Sureté Provinciale a procédé dernièrement à l'arrestation de deux jeunes gens qui seraient les auteurs du vol avec effraction perpétré au presbytère de St-Marc de Figuery, il y a quelques semaines.

Les deux prévenus sont présentement à la prison d'Amos où ils attendent leur enquête préliminaire. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des développements de cette affaire judiciaire en temps opportun.

Funérailles...

(suite de la page 3)

TRIBUTS FLORAUX :

M. et Mme Gérard Magny, M. et Mme Alfred Déry, M. et Mme Wilfrid Branchaud, et Mme Vve Hormisdas Leduc.

OFFRANDES DE MESSES :

MM. et Mmes Léon Boutin, Joseph Morin, Ivanhoë Frigon, L.-A. Ladouceur, Jean Fortin, Alfred Déry, Gérard Magny; Mmes Hormisdas Leduc, Alcide Lacasse; Mlles Madeleine et Yvette Morin; MM. Gaudias Boutin et J.-B. Boutin, Clément Blais, Alphonse Morin et sa famille.

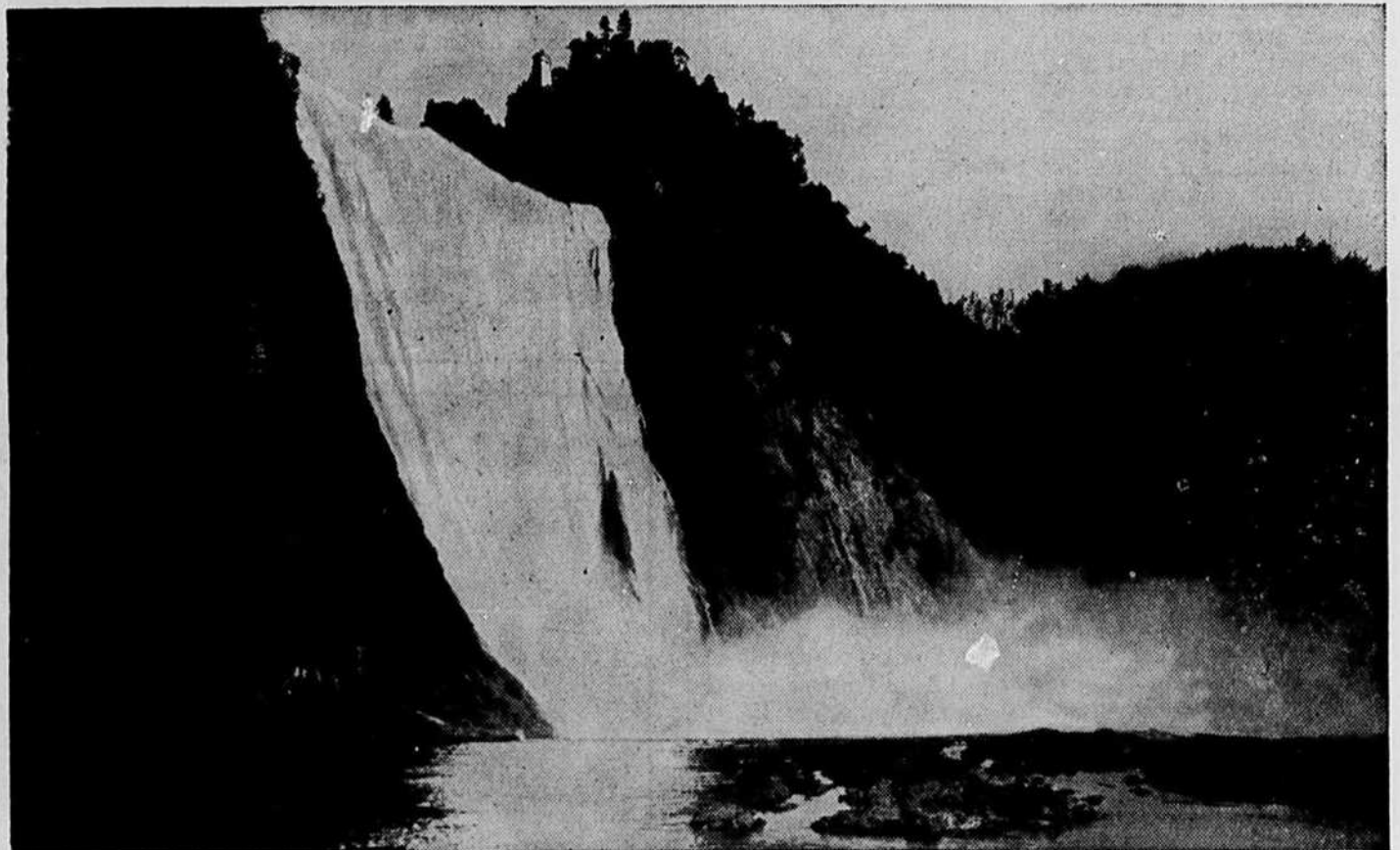
TEMOIGNAGES DE SYMPATHIE :

Famille Adélar Dupuy, M. et Mme J.-D. Bérubé, Mlle Lucia Boutin, M. et Mme Wilfrid Branchaud, Famille Alphonse Nolet, de Val d'Or, M. et Mme Albert Cossette, Famille Dr André Bi-gué, M. et Mme Jos. Dion, Fa-

mille J.-E. Bacon, M. et Mme Nazaire Picard de St-Philémon, M. et Mme Jos. Blouin, Famille Philippe Nolet, M. et Mme Viateur Cloutier, Famille P.-X. Cossette, M. C.-M. Deschesnes, M. et Mme Philippe Roy, M. J.-O. Monpetit, Famille Isidore Leduc, M. et Mme Jos. Corriveau, Famille Jos. Morissette de Val d'Or, M. et Mme Bruno Veillette, Famille Rosaire Roux, M. et Mme David Gourd, M. et Mme Paul-Emile Paré et M. et Mme Pierre Morin, de Val d'Or, M. et Mme Fridolin Simard d'Amos, M. et Mme John Caron et M. Joseph Morin de Welland, Ontario, M. et Mme Edouard Bédard, Famille Aimé Goyette, Famille Edmond Carrière, M. et Mme Emilio Leduc.

REMERCIEMENTS :

Mme Hubert Morin et les membres de sa famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont manifesté de la sympathie à l'occasion du décès de Monsieur Hubert Morin.

CONNAISSEZ MIEUX LE QUÉBEC...

Vue des Chutes de Montmorency

Scène pittoresque du Vieux Québec — Photo du C.N.R.



Connaissez-vous le Québec? Savez-vous, par exemple, qu'il est impossible de surpasser la beauté splendide et variée des Laurentides, de la Vallée du St-Laurent, de la Gaspésie, du Saguenay, du Gatineau, de la Vallée du St-Maurice, de l'Abitibi et du Témiscamingue? Des hautes montagnes, des plaines luxuriantes, des forêts profondes, des lacs miroitants et des rivières souriantes—ce sont là les beautés naturelles qui tranchent sur un fond tranquille de sites historiques et d'anciens édifices hantés par les esprits romanesques de Cartier, Champlain, Frontenac, Talon, de Laval, Montcalm. Et pour encadrer cette beauté, vous y trouverez la grâce et l'hospitalité du Vieux Monde, ainsi que la manière de vivre ordinaire si typique du Québec.

Et le Québec vous offre un contraste bien net avec ses grandes villes, ses gratte-ciel, ses grands magasins et ses attractions modernes, ses moyens de transport pratiques, par route, chemin de fer, avion et bateau; son expansion industrielle, le développement scientifique de ses ressources naturelles, les progrès remarquables de ses arts, de l'éducation et du mode de vie. C'est là le nouveau Québec,—le Québec d'aujourd'hui, arraché à la nature vierge, cultivé depuis plus de trois siècles par une race de pionniers déterminés et persévérants qui l'ont légué à leurs descendants dont l'environnement et l'éducation les ont aidé à maintenir une grande tradition.

Donc, connaître le Québec c'est réaliser avec quelle compétence son peuple a supporté sa responsabilité. Ils ont ajouté de nouvelles pages à la longue et fière histoire du Québec... records héroïques d'hommes dans les forces armées... contributions considérables à l'effort de guerre... considération profonde des problèmes d'après-guerre. Par conséquent, le Québec, lié plus étroitement à ses provinces soeurs, par son sang, sa sueur et ses larmes, fait calmement face à l'avenir et est prêt à prendre part aux opportunités qui se présenteront pour le Canada.

LE QUÉBEC PRODUIT POUR LA GUERRE

A l'histoire déjà glorieuse du Québec s'est ajoutée sa merveilleuse contribution à l'effort de guerre du Canada. Pour illustrer cette contribution, mentionnons: la pulpe, le papier, les minerais naturels et usinés, les vêtements, les produits chimiques, les textiles, les navires, les aliments, le pétrole, les accessoires électriques, pour ne mentionner que quelques-uns des produits de ses mines, ses moulins et ses usines: la souscription de \$2,703,357,600.00 aux Huit Emprunts de la Victoire: les milliers de ses fils qui font partie de la marine, de l'armée et de l'aviation et qui se sont couverts de gloire sur les divers fronts du globe. Ainsi s'inscrit au Tableau d'Honneur du Canada en guerre la contribution des fils et des filles de la terre du Québec.

SOYEZ FIERS DU QUÉBEC—C'EST UNE PARTIE DE VOTRE PAYS

* * * * *

GARDEZ VOS OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE

Le Meilleur Placement que vous puissiez faire au Canada

O'Keefe's BREWING COMPANY LIMITED

COLONISATION...

(suite de la page 6)

rant les années qui précédèrent la guerre; le résultat en est que la ville de Montréal, par exemple, compte un nombre tout à fait disproportionné de simples journaliers exposés, dès les premiers dérangements économiques, à être jetés sur le pavé, à ne compter que sur l'Etat pour manger, se loger, se vêtir tant bien que mal.

Il y a trop de monde dans les villes, personne ne le conteste et à moins que l'on entreprenne sans tarder un vaste programme d'établissement rural, il est à prévoir que nos fils et nos filles de cultivateurs ne pourront faire autrement que d'abandonner la campagne faute de ne pouvoir s'établir chez eux et de chercher refuge dans les grandes agglomérations.

A la vérité l'on ne semble guère saisir avec exactitude les besoins d'établissements ruraux. L'on n'a pas d'idée de l'ampleur de ce problème dans chacune de nos paroisses rurales de la province de Québec. Ainsi dans la seule paroisse de Plessisville, l'on a récemment poursuivi une enquête dont les chiffres devraient être de nature à ouvrir les yeux à bien des gens. L'on a adressé à toutes les familles de la paroisse un questionnaire leur demandant, entre autres renseignements, le nombre d'enfants à charge. Dans le village, qui compte 750 familles, 330 ont rempli le questionnaire. De ces 330 familles, 106 ont neuf enfants et plus; 224 ont de 1 à 8. Dans la paroisse, c'est-à-dire la partie rurale, il y a 250 familles dont 95 retournèrent le questionnaire. Cinquante-et-une (51) de celles-ci ont neuf enfants et plus et 44 de un à huit enfants. Cela peut donner une idée du problème d'établissement de chacune de ces familles. Neuf enfants à établir est une tâche formidable dans les conditions sociales actuelles. Neuf enfants à instruire en vue de leur avenir suppose une dépense onéreuse qui excède la plupart du temps les moyens de l'ouvrier de village et du cultivateur. Nous avons parlé de Plessisville mais le problème est le même partout parce que dans toutes les paroisses rurales du Québec la grosse famille est encore à l'honneur.

Qu'advient-il de tous ces enfants si on ne trouve pas à les placer dans leur propre milieu, leur propre région? Qu'advient-il de cette génération si on ne voit pas à la diriger vers d'autres centres qui offrent encore des possibilités d'établissement? Par la force des circonstances les jeunes gens et les jeunes filles prendront le chemin des villes où ils seront exposés à tous les aléas de la vie industrielle. En même temps, il viendront aggraver l'anomalie du déséquilibre de nos populations.

Il ne faut pas s'attendre à ce que tous les enfants nés dans nos

centres ruraux réussissent à s'établir dans leur localité. En fût-il ainsi que les villes industrielles auraient tôt fait de disparaître. La campagne doit continuer d'alimenter les villes en hommes d'abord, c'est essentiel. Tout de même, il faut s'employer à garder dans leur milieu, parce qu'ils y constituent la plus grande richesse, les garçons et filles qui y sont nés. C'est à leur région qu'ils se doivent d'abord; c'est là qu'ils pourront plus aisément réussir à conserver intactes les valeurs spirituelles de la civilisation à laquelle ils appartiennent, là où ils seront le mieux à l'abri de la vague matérialiste qui ira s'intensifiant sur notre continent au cours des prochaines années.

Le mode d'établissement idéal, celui qui offre le plus de sécurité, d'indépendance et de liberté est l'établissement autonome. L'on peut encore le réaliser dans la province de Québec en utilisant d'abord notre ressource-terre là où elle est de fertilité reconnue, en utilisant ensuite conjointement avec la terre les autres ressources naturelles à notre portée. De cette façon il y aura encore moyen d'augmenter la population de chacune de nos vieilles paroisses. Il y a partout des terres abandonnées, voire même des terres occupées qui pourraient s'utiliser avec plus d'avantage, qui pourraient servir à de nouveaux établissements. A part cela, dans plusieurs coins de la province, il reste encore des étendues de terre à mettre en valeur, et donc susceptibles de se prêter à des établissements agricoles. Il faudrait voir à les utiliser, à y diriger nos fils d'habitants en quête d'établissement.

Ailleurs, là où la terre ne peut servir à des établissements strictement agricoles, il y aurait lieu de l'utiliser conjointement avec une autre ressource, dans le but toujours de multiplier les établissements autonomes puisque ce sont eux qui favorisent au plus haut point le développement normal de notre famille, la conservation des caractéristiques particulières à notre conception chrétienne de la vie.

A part cela, il reste chez nous tout un pays à bâtir. Le nord-ouest québécois avec son sol et son sous-sol d'une richesse inouïe offre d'immenses perspectives d'établissements de toutes sortes. Pour nombre d'années encore l'on pourrait de ce côté diriger le surplus de nos populations rurales qui veulent encore s'établir sur la terre. Il y a place dans l'Abitibi pour au moins 150 paroisses nouvelles, d'après certains rapports, pour au-delà de 400 paroisses. Il ne devrait pas y avoir lieu chez nous de s'inquiéter de l'établissement de nos fils sur la terre puisque nous avons de si prometteuses perspectives. Tout de même, entre la possibilité et

la réalité il y a une grande marge à combler. Cette marge se traduit par une propagande à faire, une mystique à créer, toute une série de travaux à entreprendre.

Dans les vieux centres il y a aussi possibilité de remettre à la page nos métiers ruraux. Ainsi, l'on se plaint partout de la carence de forgerons, de voituriers, de teinturiers, de cordonniers, de selliers, etc. Autant de métiers qui pourraient faire vivre des familles, qui pourraient créer des modes d'établissement. Pour qu'ils tiennent chance de réussir il faudrait tout de même les moderniser, les faire profiter des inventions techniques récentes pour qu'ils puissent avantageusement concurrencer les industries des villes. Tout cela est possible pourvu que l'on y mette l'étude requise.

En conclusion, il importe de se préparer dès maintenant à endiguer l'exode des campagnes en mettant de l'avant un plan d'engorgement d'établissement rural.

C.-E. COUTURE.

Empoisonnement par le plomb

"Cinq milligrammes de plomb par dix mètres (30 pieds environ) cubes d'air suffisent pour provoquer l'empoisonnement par le plomb" disent les spécialistes en hygiène industrielle. C'est pourquoi la division d'hygiène industrielle au ministère provincial de la santé et du bien-être social prescrit certaines précautions et se consacre à l'étude des conditions qui prévalent dans les salles de travail des ouvriers.

Voici comment, selon le docteur F.-J. Tourangeau, directeur de la division d'hygiène industrielle, on procède en pareilles circonstances :

"L'étude physique et chimique du milieu industriel permet non seulement se déterminer d'une manière exacte le risque auquel l'ouvrier est exposé mais fournit aussi des données constructives pour remédier à sa situation. Il est souvent impossible de dire par la simple inspection si la quantité de poussière de gaz ou de vapeurs toxique qui chargent l'atmosphère d'une usine constitue un danger pour la santé de l'ouvrier. Pour le savoir il est nécessaire de calculer le nombre

SOYEZ FORTS

SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE, COURBATURES,
NERVOSITÉ, ÉPUISEMENT,
FATIGUE HABITUELLE,
MANQUE D'APPÉTIT...

**PRENEZ LES
PILULES MORO**

1566 ST-DENIS, MONTRÉAL M

de particules de poussières par pied cube d'air et la concentration dans l'air des gaz ou vapeurs toxiques que l'ouvrier est exposé à respirer. On sait par exemple qu'une concentration inférieure à 10,000,000 de particules de poussière de granit par pied cube d'air ne constitue pas en général un danger pour l'individu qui y est exposé. Il en est de même d'une concentration de 50 parties de vapeurs de tétrachlorure de carbone par million de parties d'air, on en pourrait en dire autant d'une concentration de 125 parties de cette même vapeur par million de parties d'air et d'une concentration de 20,000,000 de particules de poussière de granit par pied cube d'air. On admet que 100 parties de benzol par million de parties d'air produira chez l'ouvrier qui y est exposé une anémie aplastique, maladies des plus graves; l'expérience démontre que 5 milligrammes de plomb par 10 mètres cubes d'air dans un atelier représente une concentration suffisante pour provoquer l'empoisonnement par le plomb. Mais, encore faut-il déterminer ces concentrations par un instrument scientifique appropriée pour pouvoir juger intelligemment de la situation de décider s'il y a lieu de prendre des mesures de protection et quelles sont celles qu'il convient d'adopter."

**Lisez et faites lire
LA GAZETTE
DU NORD**

Congrès de l'Association des Ecoles Commerciales du Canada

Le deuxième congrès de l'Association des Ecoles Commerciales du Canada (The Associated Business Colleges of Canada) s'est tenu à Ste-Pétronille, Ile d'Orléans, au début de juillet.

Les congressistes, venus de toutes les parties de la province et du dehors, rendirent les séances intéressantes et pratiques, l'expérience de chacun servant au bénéfice de tous. Non seulement les méthodes d'enseignement furent étudiées mais le furent aussi les livres mis à la disposition des élèves. La maison de publication Gregg avait envoyé son représentant, qui a fourni aux congressistes tous les renseignements et détails concernant les livres édités par cette maison. Mlle G.-K. Hart, de Québec, a fait connaître son système de sténographie: "Hart International Stenography" ainsi que son livre de conversation anglaise sous le titre de "Hart Direct Method". M. Joseph Proulx, de St-Jérôme, a soumis aux congressistes un livre intitulé "Expression Courantes Anglaises", qu'il a publié dans le but d'aider à employer l'expression juste dans la conversation anglaise.

Le nouveau bureau de direction se compose de: Président; M. Adrien Desmarais, Sherbrooke. Vice-Présidents: Mlle Ernestine Croteau et M. L.-E. Paré, de Montréal.

(suite à la page 7)

QUATRE générations de femmes heureuses ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

PÂLEUR, FAIBLESSE, MANQUE D'APPÉTIT, TROUBLES FÉMININS SYMPTÔMES OU CONSÉQUENCES DE L'ANÉMIE

TONIFIEZ VOUS EN PRENANT LES BONNES

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES

CHEMIE FRANCO AMERICAINE LTD. 1566 RUE ST-DENIS, MONTRÉAL 18

TRANSMETTEZ LA NOUVELLE...

ILS RESTENT CROQUANTS!

● Elle se répand dans tout le pays, la céréale plus croquante qui reste croquante! Les Kellogg's Rice Krispies chantent Crac-Crac-Croc dès que vous y versez du lait ou de la crème, pour vous dire qu'ils sont *réellement* croquants. Et savoureux! Toujours prêts à servir. Épargne de temps, épargne de travail, épargne de combustible. Acheté-en demain. Préparés par Kellogg. Fabrication canadienne.

"Rice Krispies" est la marque déposée par la Kellogg Company of Canada Limited pour son délicieux riz éclaté au four.

Colonisation

Poursuivre la conquête

Depuis le déclenchement de la guerre en Europe en 1939, le mouvement de la colonisation, comme il était d'ailleurs normal de s'y attendre, s'est considérablement ralenti. Vu l'impossibilité d'ouvrir de nouvelles paroisses l'on s'est contenté presque partout de remplir les cadres, de remplacer ceux qui abandonnèrent la partie pour venir s'embaucher en ville.

La production agricole étant intensifiée, bon nombre de fils de cultivateurs se sont vus dans l'obligation de continuer d'aider leurs parents et de différer leur propre établissement. La guerre en a aussi appelé un bon nombre sous les drapeaux. De ceux-là il en est certes un pourcentage assez important qui voudront s'établir sur la terre dès qu'ils en auront l'occasion. De ceux qui vinrent s'embaucher dans les industries de guerre une bonne proportion voudront aussi retourner à la campagne et, dans bien des cas, recommencer à neuf sur une terre vierge.

De toute façon la mise en valeur de nouveaux territoires s'est faite au ralenti depuis 1939. Pis encore, l'esprit de conquête a tendance à disparaître, tout le monde en convient. Il faudra

donc à l'avenir offrir des programmes d'établissement alléchants et poursuivre une campagne d'éducation intense pour raviver partout cet esprit, cette ambition de créer de nouveaux foyers de vie chrétiens.

Le lancement d'un mouvement de colonisation, proportionné aux demandes d'établissement, ne sera chose facile. Nos familles depuis la guerre ont gagné beaucoup d'argent, dans certains cas trop d'argent pour ce qu'elles avaient d'habileté administrative. Bon nombre de nos belles familles des campagnes sont en train de se gâter dans les villes et si l'on veut réellement qu'elles servent encore le bien commun, l'on ne saurait mieux faire que de les retourner au plus tôt dans leur habitat normal. Quant aux jeunes couples des campagnes, eux aussi subissent l'influence de l'ère matérialiste que nous traversons. Les uns comme les autres, il ne faudrait pas l'oublier, ne réussiront à s'implanter au sol qu'à la condition de se contenter d'une vie modeste.

Au plus tôt donc il importerait d'une part, de poursuivre une campagne d'éducation sur les avantages qu'offrent les établissements autonomes dont surtout la jouissance d'une plus grande liberté.

C.-E. Couture

Communiqué

Le ministre du travail, l'honorable Humphrey Mitchell annonce que l'Office du Personnel technique en temps de guerre du ministère fédéral du Travail est à faire un relevé de près de 34,000 techniciens au Canada en vue d'utiliser leurs aptitudes spéciales dans la reconstruction d'après-guerre et pour faciliter la réintégration de ceux qui servent présentement dans les forces armées.

L'Office du Personnel technique en temps de guerre exerce la régie d'effectifs sur le personnel technique que l'on désigne sous le vocable d'ingénieurs et d'hommes de science professionnels.

Jusqu'ici on a trouvé que 12,486 techniciens sur les 34,000 dont on a fait le relevé, occupent des emplois de guerre, c'est-à-dire qu'ils sont dans les forces armées, dans une industrie de guerre, ou dans d'autres emplois qui sont en relation directe avec

l'effort de guerre. On considère les autres comme... régulièrement employés, étant donné que dans la plupart des cas ils ont été employés avant le début blicessentiels et de l'industrie.

En vue d'arriver à placer le personnel technique des forces armées et de l'industrie en temps de guerre dans des emplois de temps de paix, on fait la sollicitation de tous les employeurs de l'industrie. Ceci permet à l'Office non seulement de placer ceux qui sont licenciés de jour en jour des forces armées, mais en se servant du relevé qui inclut un estimé des besoins de main-d'œuvre de ce genre, dans plusieurs cas pour les 10 années à venir, on peut mieux faire face au problème de la reconstruction industrielle dans son ensemble. L'on estime que près de 5,000 hommes des forces armées seront disponibles pour emploi dans des postes permanents d'un caractère technique et scientifique quand les hostilités prendront fin.

Le relevé a mis à jour qu'il y aura 175 géologues qualifiés disponibles pour emploi dans l'industrie minière quand la démobilisation sera terminée.

Pendant la durée de la guerre en Europe une forte proportion des diplômés universitaires en sciences du sexe masculin s'engagèrent dans les divisions techniques des forces armées qui avaient reçu la plus haute catégorie de priorité de l'Office du Personnel technique en temps de guerre. Ceux qui ne s'engageaient pas dans les forces armées étaient assignés à des emplois industriels et gouvernementaux de haute catégorie prioritaire.

Au mois de mai de cette année, 545 permis pour occuper des emplois dans l'industrie de haute priorité ont été émis aux classes universitaires de personnel technique diplômé cette année. De plus, l'on a inscrit 113 noms de personnes qualifiées pour des nominations techniques dans les forces armées et elles signèrent pour la guerre dans le Pacifique, et 147 étudiants ayant encore une année universitaire à terminer avant leur graduation se dirigèrent vers l'instruction navale et militaire pour l'été. Leurs services sont destinés à la guerre contre le Japon s'ils sont requis dans ce but à leur graduation au printemps de 1946.

En plus de cela, d'autres champs d'action couverts par les étudiants diplômés de cette année comprennent les industries de produits chimiques, électriques, miniers et forestiers, les industries de production de machines, l'industrie textile, l'aviation, la production et la préparation des aliments, la construction et les utilités publiques et les fonctions avec le Conseil national des Recherches du Canada.

Colonisation

Le problème d'établissement rural

Si au cours du dix-neuvième siècle au-delà de un million et demi de la population du Québec est passé à l'étranger, c'est parce que les dirigeants ne se sont pas suffisamment souciés du problème de l'établissement rural. Si de 1881 à 1931 le rapport entre nos populations rurale et urbaine fut renversé, c'est encore parce que l'on ne s'est pas occupé d'une façon efficace de l'établissement des nôtres dans nos campagnes québécoises. De fait,

Qualité sans Egale

THÉ ET CAFÉ

"SALADA"

... LEUR OBJECTIF



NOTRE FERME PAYÉE ET MODERNISÉE

Economisons pour l'avenir
LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

en 1881, environ 70% de notre population vivait à la campagne contre environ 30% dans les villes; en 1931, 70% vivait dans les villes et 30% dans les campagnes.

Il y a bien eu par-ci par-là, depuis 1920, quelques entreprises de colonisation qui certes sont à l'honneur de ceux qui les ont entreprises. Et si elles ont aidé dans la mesure de leur ampleur à ouvrir à la population certains débouchés nouveaux, il n'en reste pas moins que jamais, même durant les années où l'on a semblé

accorder au problème une attention plus particulière, l'on en soit venu près de répondre aux besoins réels d'établissement des nôtres.

Le résultat en est que plusieurs villes de notre province sont aujourd'hui surpeuplées; le résultat en est qu'advenant un ralenti dans la production industrielle, ralenti qui est à prévoir, il nous faudra traverser une crise de chômage plus terrifiante encore que celle que nous avons connue du-

(suite à la page 5)



LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

Industrie laitière

La Section agricole du Bureau des Statistiques publie aujourd'hui son rapport préliminaire sur la production de beurre et de fromage dans la province de Québec.

Durant le mois de juillet 1945 (chiffres correspondants de 1944 entre parenthèses) la production de beurre s'est totalisée à 13,393,465 (12,473,384) livres et enregistre une augmentation de 7.4 pour cent. — La production de fromage Cheddar s'est chiffrée à 10,628 288 (10,364,944) livres et accuse une augmentation de 2.5 pour cent sur le mois correspondant de 1944.

Pendant les premiers sept mois de l'année 1945, la production totale de beurre a atteint 47,734,320 (42,980,429) livres et enregistre une augmentation de 11.1 pour cent. La production cumulative de fromage Cheddar se chiffre à 31,359,171 (30,828,149) livres et fait voir une augmentation de 1.7 pour cent comparativement à la période correspondante de l'an dernier.

Encouragez nos annonceurs

Lisez et faites lire La Gazette du Nord

Assurez-vous d'un marché avantageux pour vos **BLEUETS**

Faites-en l'expédition à une maison reconnue

S. MARLOW & Co. Limited

80 COLBORNE ST. — TORONTO

Nous vous enverrons un avis aussitôt la vente effectuée.

Paiement immédiat par chèque ou mandat poste.

Attention particulière aux dépositaires et acheteurs.

Étiquettes fournies gratis pour l'expédition

La colonisation le rôle qu'y peuvent jouer les coopératives

Le coopératisme est devenu avec les ans synonyme de succès dans toutes les entreprises où on lui a laissé jouer un rôle primordial. Il n'est guère de région du pays qui n'ait eu à se réjouir de ses bienfaits. Ses progrès furent peut-être moins rapides dans les centres urbains, dans les grandes agglomérations de population, où toute la vie économique semble régie par de grandes entreprises, par des organismes solidement assis et qui n'ont pas jusqu'à présent sollicité son aide. Par contre c'est à la campagne, dans les villages et plus précisément dans les colonies que son action s'est avérée la plus féconde.

En effet, l'on n'a qu'à jeter un coup d'oeil sur le terrain parcouru par les coopératives pour se rendre compte de la transformation presque totale qu'elles ont opérée dans tous les domaines de l'activité de nos colons. De ce fait nombre de petites paroisses qui vivaient il n'y a pas si longtemps ont maintenant acquis une belle indépendance et possèdent encore des organismes coopératifs dont elles peuvent à bon droit se vanter. Seulement qu'en Abitibi, vers la fin de l'année 1943, on comptait entre autres les organismes suivants: 43 cercles d'étude, 22 caisses populaires, 21 caisses scolaires et une vingtaine de coopératives diverses. Depuis ce temps d'autres créations du même genre s'achèment elles aussi vers un avenir rempli de promesses.

Il est à remarquer cependant que l'ascension des coopératives n'a pas toujours été facile, que leurs apôtres ont connu des heures sombres. On peut dire que c'est plutôt la nécessité dans laquelle se trouvaient les colons de s'organiser solidement qui les fit adhérer au mouvement. Du moment que celui-ci put avec le temps améliorer sensiblement leur situation, relever dans une certaine mesure leur niveau de vie et leur assurer des sources de gain qu'ils n'eussent pas connues autrement, l'avenir du coopératisme fut assuré. Aujourd'hui il n'est pas ou peu de paroisses dans nos régions de colonisation qui n'aient eu l'occasion de s'inspirer des principes coopératifs et qui pour en avoir vu les réussites ne veuillent point s'y lancer résolument. La coopération est donc un fait acquis et l'on ne saurait s'en passer sans se vouer souvent à de fatals échecs.

Maintenant que l'idée coopérative est si bien lancée, il y aurait lieu peut-être de se demander jusque dans quelle mesure elle pourrait venir en aide aux nouveaux groupements qui seront appelés à fonder les colonies que l'on ouvrira d'ici quelques années un peu partout dans la province. Il semble bien que l'on puisse, dès l'arrivée des premières familles dans la paroisse que l'on projette de fonder, faire pénétrer en même temps les idées saines de la coopération. A l'aide de quelques chefs de file bien formés dans d'autres centres coopératifs, il serait relativement facile de mettre sur pied au moins un organisme essentiel: le magasin coopératif.

On se souviendra que dans le passé, vers les 1930 par exemple, quand s'ouvrait une nouvelle colonie, le ravitaillement des familles qui venaient s'y établir posait tout un problème que l'on

parvenait à résoudre la plupart du temps en y invitant une succursale d'un magasin reconnu dans la région ou bien en suppléant l'un des colons de se faire lui-même marchand. Et sauf de rares exceptions, le colon ainsi devenu marchand fortuitement faisant si bien son affaire que même dans les temps plus difficiles, alors que plusieurs familles quittaient les lieux, il demeurait là solidement établi et s'édifiait une petite fortune. Nous ne voulons pas dire que ce faisant il causait préjudice à ses concitoyens, mais nous désirons simplement faire ressortir le fait que cette fortune qu'il édifiait ainsi, il ne la pouvait réaliser qu'à même les octrois dont vivaient les colons, et que si ceux-ci avaient su dès les débuts s'organiser en vue d'ouvrir un magasin coopératif, chaque coopérateur eût reçu sa part de bénéfices qui l'aurait aidé souvent à consolider son établissement.

Il n'y a pas de raison pour que le même principe ne puisse s'appliquer sur une plus vaste échelle. Ainsi, l'on ne devrait jamais manquer, comme le cas se pratique de plus en plus dans les paroisses plus anciennes, d'organiser dans les nouvelles colonies des chantiers coopératifs où tous les colons-coopérateurs trouveraient un emploi rémunérateur durant les mortes saisons. Avec un organisme de vente en coopération qui écoulait les produits du chantier, on éliminerait nombre d'intermédiaires et l'on accroîtrait du même coup les revenus de chaque colon. Un peu plus on pourrait encore, toujours au moyen d'une coopérative qu'il est si facile de fonder quand on a affaire à des coopérateurs convaincus, acheter les animaux, la machinerie, les instruments de toute espèce et épargner des sommes appréciables. En créant ainsi dès les débuts tous les organismes susceptibles de parer aux besoins des colons, on empêcherait que s'élèvent les critiques de commerçants et de marchands qui s'opposent souvent à la marche des coopératives sous prétexte qu'elle menaçait par leur succès l'existence même de leur commerce. Dès que les lots seraient en état de production et que la colonie serait suffisamment pourvue d'animaux, de vaches laitières en particulier, rien n'empêcherait de se lancer dans l'organisation soit d'une boulangerie, d'une fromagerie coopératives ou bien des deux à la fois.

Il se passerait peu d'années avant que l'idée coopérative réussisse à pénétrer tous les domaines de l'activité des nouvelles colonies. L'on pourrait appuyer par exemple l'excellente initiative que suggéraient quelques-uns des chefs de l'U.C.C. en Abitibi voilà quelques mois et qui ne manquerait pas de procurer à toutes les paroisses qui voudraient s'y lancer des bienfaits d'une portée inestimable. Il s'agit ici d'un plan de défrichement, d'essouchement et de labour mécanisés en coopération. Nous en avons parlé dans le temps et nous ne craignons pas d'y revenir tant la mise sur pied d'un pareil organisme donnerait aux paroisses naissantes de là-bas tout ce qu'il leur faut pour passer au domaine de l'agriculture. On comprend que durant la guerre cette excellente idée n'ait eu l'heure de connaître beaucoup de vogue étant donné

la difficulté de se procurer la machinerie nécessaire pour entreprendre ces travaux. Mais avec la fin du conflit en Europe et avec celle qui s'annonce plus ou moins prochaine en Asie, l'on peut prévoir un élargissement des règlements de l'Etat qui permettra, avec la reprise de l'activité économique d'avant-guerre la mise de tracteurs sur le marché.

Cette suggestion, disions-nous voulait que trois ou quatre paroisses, d'un commun accord, empruntent de l'une des caisses populaires locales les argentés nécessaires à l'achat d'un tracteur et de tout l'outillage nécessaire pour une équipe d'essouchement et de labour. Cette machinerie lourde qui opérerait dans un rayon beaucoup plus restreint que n'ont à le faire les équipes du Ministère de la Colonisation pourrait accomplir beaucoup plus de travail dans le même temps. L'on pratiquerait ainsi chez chaque colon un défrichement d'une étendue qui resterait à déterminer dans le temps à raison d'un coût qui assurerait la permanence de l'entreprise, mais qui de toute façon ne dépasserait guère au total le montant des primes que versent les pouvoirs publics aux colons qui défricheront eux-mêmes leur propre terre. Et l'on estime qu'à la longue, du moins sur une période de 5 ou 6 ans, l'on pourrait facilement pourvoir un amortissement raisonnable du coût de la machinerie tout en décuplant chez les colons les possibilités de revenus de leurs lots. Cette initiative, bien entendu, remplacerait celle que les pouvoirs publics ont conduite au succès depuis 1939. Elle ne pourrait s'opérer toutefois qu'en coopération étant donné la mise de fonds considérable

Suivez la foule vers Pepsi!

IL N'Y A PAS DE MEILLEUR BREUVAGE GAZEUX

Pepsi-Cola est la marque enregistrée au Canada de Pepsi-Cola Company of Canada Limited

Congrès...

(suite de la page 5)

Secrétaire-trésorier: M. Gérard Bergeron, Victoriaville.

Assistante - Sec. - trés.: Mlle Marie Martel, Drummondville.

Publiciste: M. Joseph Proulx, St-Jérôme.

Recruteur: M. Laurent St-Amour, Ottawa.

Directeurs: Mlle C. Fournier, Lévis, Mlle G.-K. Hart, Québec, Mlle May Morrissey, Sherbrooke, M. Paul Bellehumeur, Shawinigan Falls, M. Hector Regimbald, Granby.

Au début de février aura lieu, à Montréal, une réunion des membres de l'Association, et la convention de l'an prochain sera tenue à Shawinigan Falls du 3 au 6 juillet.

qu'elle requiert dès les débuts. La caisse populaire que l'on aurait d'abord mise sur pied et qui aurait été la première réalisation des cercles d'étude, serait l'organisme tout désigné pour faciliter ces achats. Ce placement, au surplus très avantageux, rapporterait aux membres de la caisse par le moyen de la ristourne annuelle, un revenu fort appréciable.

L'on voit donc que la coopération n'a pas encore donné toute sa mesure, qu'elle est susceptible de fournir à tous ceux qui veulent s'y engager avec confiance les moyens de se former d'abord eux-mêmes, ensuite de ne pas craindre de lui demander toujours leur succès.

Marc-R. Meunier

AVIS

à toute personne se proposant de déménager à

VICTORIA

VANCOUVER

NEW WESTMINSTER

WINNIPEG

HAMILTON

TORONTO

OTTAWA

HULL

Aucune personne ne peut déménager, louer ou occuper un logement, dans l'une de ces régions surpeuplées, sans un permis de l'Administrateur des logements d'urgence.

Soyez donc certain d'avoir un autre logement et aussi un permis d'occupation, avant de quitter définitivement votre demeure actuelle. Les demandes de permis doivent être adressées à l'Administrateur des logements d'urgence de la région où vous vous proposez de déménager.

Toute personne qui loue ou occupe un logement dans l'une de ces régions, contrairement à l'ordonnance, commet un délit et devra, en plus des autres sanctions, évacuer les lieux et la région à ses propres frais.

(Cette ordonnance est émise en conformité avec les règlements affectant les logements d'urgence, arrêté ministériel C.P. 9439 du 19 décembre 1944.)

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

TENNIS

"Samedi le 11 août les joueurs de tennis d'Amos se dirigeaient vers Sullivan avec l'espoir d'infliger à ce club une nouvelle défaite; n'avaient-ils pas été victorieux dans une précédente rencontre qui avait eu lieu vers la fin de juillet. Sullivan de son côté attendait avec anxiété l'occasion de prendre sa revanche et revanche il y a eu dont voici le détail :

1.—*Simple d'hommes*: Jacques Beauchemin vs Lomer Dumont, gagné par Sullivan, 6-2 et 7-5.

2.—*Double de femmes*: Pauline Beauchemin et Mlle Léger vs Isabelle St-Onge et Georgette Dumont, gagné par Amos 8-6, 5-7, 6-3.

3.—*Double d'hommes*: Lucien Béliveau et Georges Lacaille vs Emile Gosselin et Marc Duguay, gagné par Sullivan 7-5 et 6-2.

BASEBALL

Barraute l'emporte sur les Athlétiques d'Amos, 4 à 3

Dimanche dernier une pluie torrentielle qui est tombée sans arrêt de 11 heures du matin à 3 heures de l'après-midi a disposé du programme sportif qui devait se dérouler au terrain de Baseball d'Amos dans le cours de l'après-midi et qui devait marquer le prélude du festival organisé par les Filles d'Isabelle d'Amos. Une éclaircie s'est produite dans l'après-midi et la soirée récréative annoncée a pu avoir lieu, sans attirer toutefois les foules ordinaires.

A Barraute après une légère ondée, le soleil s'est dégagé des nuages et les sportifs de l'endroit se sont empressés d'en prévenir M. Jean Jacques Martel, le gérant des Athlétiques d'Amos qui devait s'y rendre pour rencontrer l'équipe de baseball locale.

En présence de plusieurs centaines de personnes, les Athlétiques renforcés par un nouveau lanceur ont joué une partie superbe. Le jeune Roch Bolduc, de St-Raphaël de Bellechasse en promenade chez son oncle M. J.-P. Dulac gérant de la Banque Nationale d'Amos a bien voulu mettre ses services à la disposition des Athlétiques. Comme lanceur il a joué une partie superbe et a tenu en échec les durs frappeurs du club Barraute. Cette infusion de sang nouveau dans

l'organisme des Athlétiques a changé cette équipe du tout au tout et les amateurs de Barraute ont assisté à la meilleure partie de baseball qui se soit encore jouée cette année dans ce secteur de l'Abitibi.

4.—*Double d'hommes*: Philippe Duguay et André Beauchemin vs Paul Dumont et Emile Gosselin, gagné par Sullivan 6-2 et 6-4.

5.—*Double d'hommes*: Jos. Bellemare et Paul Lachance, vs Fernand Dion et Lucien Ladouceur, gagné par Sullivan 6-3 et 6-4.

Ce qui prouve une victoire de 4 à 1 pour Sullivan. Formaient l'équipe de Sullivan: Mlles Pauline Beauchemin et M. Léger; MM. Jacques Beauchemin, Lucien Béliveau, Georges Lacaille, Philippe Duguay, André Beauchemin, Jos. Bellemare et Paul Lachance. L'équipe d'Amos était de son côté représentée par Mlles Isabelle St-Onge et Georgette Dumont; par MM. Lomer Dumont, Emile Gosselin, Paul Dumont, Fernand Dion, Lucien Ladouceur et Marc Duguay.

Nos félicitations à Sullivan pour sa brillante victoire. Les membres de l'équipe d'Amos nous prient d'exprimer leurs remerciements à leurs amis de Sullivan pour la cordiale réception qu'ils leur ont faite.

Marc DUGUAY.

Barraute a compté trois points dans la première manche, mais est resté impuissant jusqu'à la manche finale alors que le compte était de 3 à 3. Amos avait enregistré trois points un par un dans les 1ère, 3e et 7e manche. Barraute a remporté la victoire en comptant le 4ième point alors qu'il y avait deux hommes de retirés.

Bolduc a été superbe surtout dans les manches où Barraute avait réussi à remplir les buts. Roger Caron le lanceur de Barraute a lancé lui aussi une belle partie et a été le principal artisan de la victoire de son club. Ces deux équipes se rencontreront prochainement au parc municipal d'Amos. Souhaitons que le jeune Bolduc soit ce jour-là au monticule pour les Athlétiques que ce demi-succès a fortement encouragé.

Batteries. Barraute: Roger Caron, lanceur et Albani Julien, receveur. Athlétiques: Roch Bolduc lanceur et Marcel Lapointe receveur.

A Granby, on joindra l'utile à l'agréable

Lors du grand congrès de la jeunesse

Les organisateurs du 10ième congrès de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes, à Granby, les 26, 27 et 28 août prochain comprennent bien la vie: ils savent que la majorité de leurs visiteurs seront des jeunes hommes d'affaires qui, même, s'ils s'intéressent aux choses sérieuses n'aiment pas moins s'amuser sainement. C'est pour cette raison que le programme récréatif tracé pour ces trois jours de congrès renferme des mondanités très intéressantes.

Pour n'en citer qu'un item, parlons de la baignade à la piscine du parc Miner. La construction de cette immense baignoire en plein air vient à peine d'être terminée, et l'on peut dire, à l'instar de S. H. le maire Boivin, que c'est une des plus belles piscines de la province. Tous les congressistes seront invités à s'y baigner, si la température le permet.

La journée de dimanche comprend aussi de nombreux événements sociaux, tel que la visite de la ville, le garden party offert par la Cité de Granby, les éliminatoires du concours d'amateurs, les programmes de cinéma, etc. . . . Ce seront toutes des occasions de se mieux connaître et de lier des amitiés entre membres des 50 chambres de la province.

La journée de lundi semble être celle des banquets. En effet, le midi, la Cité de Granby recevra les congressistes, et le soir la Fédération réunira ses membres dans des agapes fraternelles.

A tous ceux qui sont dans l'industrie, il nous fait certainement plaisir d'apprendre que des visites des belles manufactures de Granby — sont inscrites au programme et réservées pour la journée de lundi. Nul ne manquera de se joindre au groupe des visiteurs et de profiter d'une occasion rare de voir en grande activité les multiples industries de cette ville, surnommée la Princesse des Cantons de l'Est.

Barraute a compté trois points dans la première manche, mais est resté impuissant jusqu'à la manche finale alors que le compte était de 3 à 3. Amos avait enregistré trois points un par un dans les 1ère, 3e et 7e manche. Barraute a remporté la victoire en comptant le 4ième point alors qu'il y avait deux hommes de retirés.

à cause de son activité et de la beauté de son site.

Voilà MM. de la Chambre de Commerce des Jeunes, quelques-uns seulement des points du programme; il y a de plus les séances d'étude et de comités qui jetteront une note grave dans ces trois jours de fête à Granby.

Réservez donc quelques jours de vos vacances pour y venir à Granby. Vous serez certain d'y trouver bon gîte puisque la population de Granby donne sa plus entière collaboration en assurant à chaque visiteur une chambre confortable et la plus chaude hospitalité.

Tous les chemins mèneront à Granby en fin d'août et nous sommes certains que ceux qui nous rendront visite passeront les plus beaux moments qu'ils puissent espérer.

Les organisateurs demandent cependant à ceux qui se proposent de venir à Granby de bien vouloir voyager par automobile au lieu d'utiliser les chemins de fer et les autobus. Ils apporteront ainsi leur coopération dans le rapatriement des soldats, problème qui cause beaucoup de tracas aux compagnies de transport et qui mérite la coopération des jeunes hommes d'affaires.

AVIS PUBLIC

Cour de Magistrat — District d'Abitibi

No 9266,

LES COMMISSAIRES D'ECOLLES DE LA MUNICIPALITE SCOLAIRE de la VILLE D'AMOS, versus AIME MASSICOTTE, de Montréal, ROMEO MASSICOTTE, de La Tuque, FLEURANCE VALIQUETTE et FERNANDE VALIQUETTE, toutes deux d'Amos; ALFRED VALIQUETTE, d'Amos, en sa qualité de tuteur à MUGUETTE VALIQUETTE, FERNAND VALIQUETTE, et JEAN-LOUIS VALIQUETTE, enfants mineurs héritiers de Dame Herménégilde Massicotte, en son vivant d'Amos, à savoir :

Comme appartenant aux défendeurs le lot de terre numéro neuf (9) du Bloc numéro quinze (15) du cadastre officiel pour la ville d'Amos, avec bâtiments y élevés, circonstances et dépendances, sera vendu à la porte de l'église paroissiale d'Amos, Mardi le vingt-huit août 1945, à dix heures du matin.

Le Shérif, J.-U. DUMONT.

Cabinet du Shérif, Amos, 13 août 1945.

PUBLIC NOTICE

Magistrate's Court — District of Abitibi

No. 9266

THE SCHOOL COMMISSIONERS OF THE SCHOOL MUNICIPALITY OF THE TOWN OF AMOS; versus AIME MASSICOTTE, of Montreal, ROMEO MASSICOTTE, of La Tuque, FLEURANCE VALIQUETTE and FERNANDE both of Amos; ALFRED VALIQUETTE, of Amos, in his quality of tutor to MUGUETTE VALIQUETTE, FERNAND VALIQUETTE and JEAN-LOUIS VALIQUETTE, minor children heirs of Dame Herménégilde Massicotte, in her lifetime of Amos, to wit.

As belonging to the defendants, the lot of land number nine (9) of Block number fifteen (15) of the official cadastre for the town of Amos — with building thereon erected, circumstances and dependencies, will be sold at the parochial church door of Amos, on Tuesday, the Twenty-Eighth of August, 1945, at Ten o'clock in the forenoon.

J.-U. DUMONT, Sheriff.

Sheriff's Office, Amos, August 13th 1945.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Au cinéma Royal, Amos

Samedi le 18 août: "LA FILLE AU COEUR DE PIERRE" Drame en trois actes d'Henry Deyglun présenté par une troupe d'artistes de Montréal.

Dimanche le 19 et lundi le 20 août: "L'EMPREINTE DU DIEU avec Pierre Blanchard, Annie Ducaux, Blanchette Brunoy et Jacques Dumesnil.

On a porté à l'écran le chef d'oeuvre de Maxence van der Meersh Un homme de lettres veut arracher une jeune fille aux mauvais traitements de son mari. Il la sauve pour se perdre lui-même quand il s'éprend d'elle et ruine son propre foyer.

Mardi le 21 et mercredi le 22 août: "UNCERTAIN GLORY" avec Errol Flynn, Paul Lukas et Jean Sullivan.

La guillotine est dressée en face d'un condamné à mort. Un raid sur Paris change la face des choses. Le condamné devient par la suite un héros qui s'avoue coupable de sabotage en vue de sauver une certaine d'otages à qui il sauve la vie.

Jeudi le 23 et vendredi le 24 août: "We CAN'T RATION LOVE" avec Betty Rhodes, Johnnie Johnston, Bill Edwards et Majorie Weaver.

Le rationnement de l'amour existe dans un collège mixte de la république voisine par suite de l'enrolement forcé de bon nombre d'étudiants. Tel est la trame de cette comédie musicale qui permet à Johnnie Johnston de se classer comme chanteur de premier ordre, dans un rôle qui semble taillé expressément pour lui.

Samedi le 25 août: "LES VARIETES WILSON présentent REVUE 1945" 10 actes de vaudeville, comédie, chant, danse et musique populaire.

Dimanche le 26 et lundi le 27 août: "L'INTRIGANTE" avec Germaine Aussey, Paul Camba, Gaston Rullier et Jeanne Fuisier-Gir.

Pour arracher son fils aux charmes dangereux d'une intrigante, un riche marchand de vin de Bordeaux envoie celui-ci en Amérique du Sud. En l'absence de son fils le père devient lui-même la proie de l'intrigante qui le ruine. Le fils revient au pays natal et réhabilite l'honneur familial.

Agence d'immeubles enregistrée, courtiers en immeubles

Achat, Vente, Echange de Propriétés, Commerces et Fermes de tout genre.

Edifice A.-A. DROUIN

Amos

Casier Postal 515,

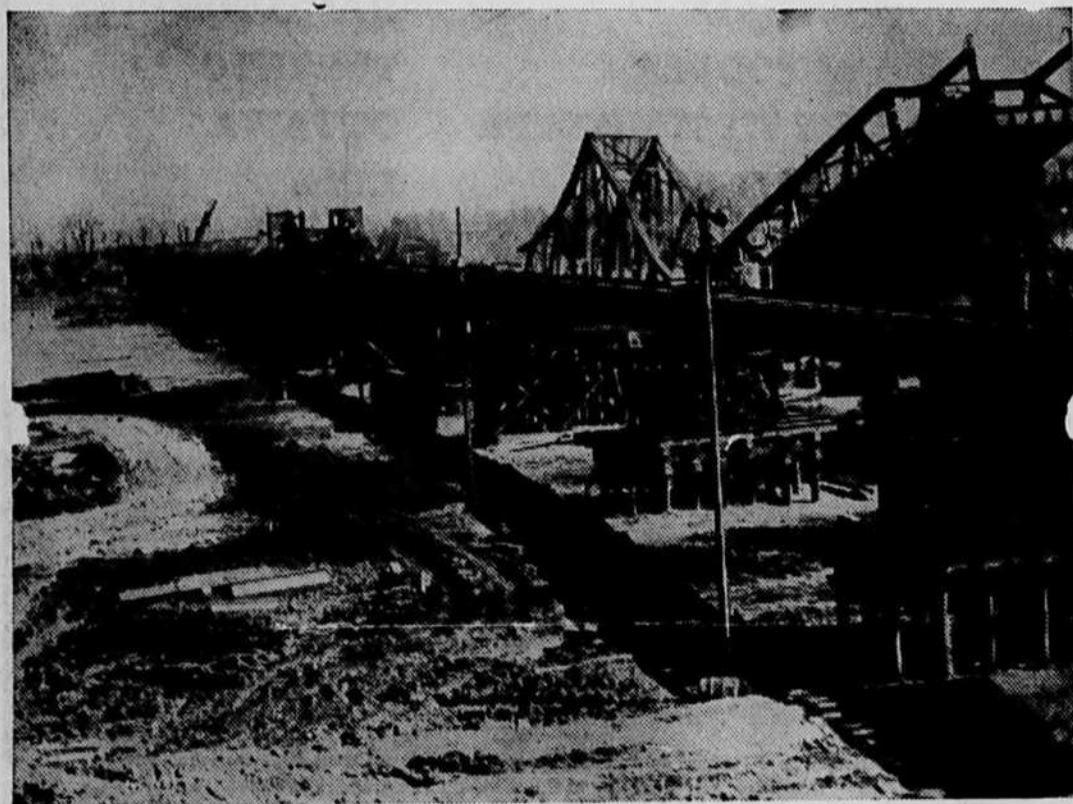
Tél. 275, Amos, P.Q.

Casier postal 69 Tél. Rés. 159 Bureau: 225

Gustave Duguay
NOTAIRE

Edifice Théâtre Royal — Amos

"ACHETEZ DES CERTIFICATS D'EPARGNE DE GUERRE"



Lors des plans élaborés en Angleterre, les ingénieurs prévirent la construction d'un pont permanent sur le Rhin en quinze jours. La construction a été faite en dix jours, et terminée le 8 avril. Les charpentes métalliques ont été fabriquées dans le Luxembourg et les pièces de bois proviennent des forêts allemandes.